

Nom du véhicule Machine de travail Vot.: autotech. lourde		Marque de fabrique F A U H		Type K 10 / 26 A		Date de construction 1958		Désignation type 2410	
Caractéristiques "K 10/26 A" sur plaquette du constructeur. - Bonne basculante									
Entretien continu sur toutes les roues carburant mazout / diesel Nombre de cylindres 6									
Constructeur du châssis FAUH - Werke, Nürnberg (D)									
N° du châssis frappé à droite, à l'avant sur poutre frontale									
N° du moteur frappé à droite, à l'arrière en haut s/carter entraînement pompe									
Type du moteur F 6 L 514									
Position du mot. à l'avant Frein-moteur sur échappement									
Cylindrée 7'985 cm³		Frein de remorque -		Dimensions ext. en mm					
Temps 4		Transmission mécanique		Tread/Cabest. -		Longueur 5'950			
Refroidissement air (turbo)		Nombre vit. avant 6 x 2		Crochet de rem. -		Largeur 2'500			
Entretien s/ttes roues		Vitesses en tr. 3,1		Vols avant 1'980		Hauteur 2'910			
Nombre d'axes 2		Vitesses en prise dir. 71		Vols arrière 2'060		Empattement 2'600			
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel oui *)		Diam. de bras. 13.90/14.40		Porte à faux arr. 1'470			
Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, sur toutes les 4 roues **)									
Frein à main mécanique, à expansion interne avec servo air comprimé "WESTINGHOUSE"/roues AR **)									
Poids avant (env. 5500)		arr. (env. 3100)		total 9'600		Pneumatiques		Dimensions int. en mm	
A Vols				Diamétrie 16,00x24		16,00x24		EM 16 Ply	
Charges utile -		-		10'200		Charges pneus 4'800		4'800	
Total -		-		20'000		Larg. bd. rout. -		-	
Boreilles de fab. 10'400		10'400		20'000		Pression spec. -		-	
Poids max. garantié, train roulant -				Nombre de portes 1					
Direction position à gauche -av. servo-hydr. - avancée Marque du moteur DEUTZ									
Allègre 110				Course 140		C. V. Impôts 40,656/125			
Forme de la carrosserie Bonne basculante (capacité 6 m³) avec cabine avancée à 1 place (DH)									
Nombre de places: total 1		(avant 1 milieu - arr. -)		Places d'arrêt -					
Siège arrière -				Siège-ar -					

Pharos marqués	2/ HELLA	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= ds poutre front. (orange)-AR= à côté feux AR	(orange)
Feux de position	2/ dans poutre frontale	Essais-clas	1/ électrique
Feux auxiliaires	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ à gauche & à droite HELLA (orange)	Rétroviseur	2/ à gauche & à droite à l'extérieur
Réfecteurs	2/ à gauche & à dr. sous feux AR	Indicateur de vitesse	1/ km/h (Tachographe KIENZLE)
Feu stop	2/ à gauche & à dr. HELLA (orange)	Figurine de radiateur	Aucune
Eclairage de contour	1/ comb. av. feux AR gauche		
Pharo marche arrière	-		
Équipement électrique	12/24 Volts		
Heure du test	92	mesuré à 2'500 T/min. - Turbul. Schaupt. en travers dev. essieu AV sortie vers AR	

Observations et exceptions

Ce véhicule ne peut pas être immatriculé, car il est trop large et d'un poids trop élevé.

- *) Blocage du différentiel : Seulement pour transmission en longueur, c'est à dire entre l'entraînement des roues avant et arrières.
- **) Décélération : (lors de l'expertise-type) véhicule à vide véhicule chargé
- | | | |
|----------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Frein à pied : | 3,5 m/sec ² à 35 km/h | 3,0 m/sec ² à 35 km/h |
| Frein à main : | 2,0 m/sec ² à 30 km/h | 1,8 m/sec ² à 20 km/h |
- Retenus du véhicule chargé, par le frein à main, montée et descente, sur une pente de 40 %.

Il ne peut être accordé d'autorisation spéciale de circulation, même limitée, que dans le cas où, les freins ayant été améliorés, les décélération suivantes pourront être obtenues:
 frein à pied : 4,0 m/sec² - frein à main : 2,5 m/sec² avec quelque charge que ce soit, à des vitesses de 30 - 40 km/h (Décision Commission des experts du 24.2.1958).

Lieu et date de l'expertise-type

Thorne, le 7.1.1958
 Berne, le 14.2.1958

La Commission d'expertise-type